

N°5

Le Périodique SSCT AURA SUD-Rail

Compte-rendu

CSSCT EXTRA du 21/10/2020

Sud-Rail en première ligne pour protéger les cheminots et leurs familles !

Suite à la situation sanitaire qui se dégrade fortement, et aux nouvelles mesures gouvernementales (couvre-feu), SUD-Rail a déclenché une CSSCT extraordinaire en urgence sur TER AURA. Voici ce qu'il faut en retenir.

État sanitaire au 21 octobre.

À la date du 21 octobre, il y a :

- 44 agents avec des symptômes COVID-19 et pour l'instant 31 agents ont un retour positif au test Covid.
- 18 sont placés en isolement cas contact à risque avéré.
3 DDL ALP, 4 CITI, 6 Technicentre, 1 DR, 4 DDL AUVERGNE.

Contrôle des autorisations de déplacement.

Le contrôle des autorisations de déplacement des usagers ne fait pas partie des missions des cheminots, il sera fait dans les gares et les trains par les forces de l'ordre. Concernant les autorisations de déplacement pour les cheminots : La direction établira des attestations de déplacements dans chaque établissement.

Les agents vivant avec une personne vulnérable.

La direction TER Aura, apparemment pas trop au courant, disait que les agents concernés devaient consulter leurs médecins traitants pour bénéficier d'un arrêt de travail. Mais suite à intervention de SUD-Rail, la direction nationale a communiqué à tous les établissements d'étudier chaque situation et de trouver des solutions quand cela est possible.

RHR et restauration dans les zones d'alertes ou les restaurants sont fermés.

Les maisons et foyers ORFEA redonnent la possibilité aux agents de faire réchauffer des plats. Des solutions, de restauration par livraison ou vente de plats préparés directement sur place, sont mises en place. Les restaurants dans les hôtels restent ouverts

Chaînes de contaminations au travail.

La direction botte clairement en touche sur ce point. Elle explique que la plupart des contaminations avaient lieu dans la sphère privée, et que pour eux, il n'y a pas de risque au travail avec les protections actuellement mises en œuvre sur le périmètre TER AURA.

Assurance que les cabines de conduites et locaux de services réservés aux ASCT soient désinfectés.

La direction nous explique que l'application C-Clean fonctionne et que dans chaque cabine il y a un QR code à scanner.

**Les propositions de SUD -Rail pour la protection des agents, sont rejetées par la direction !
La CFDT joue son rôle d'appui patronal !**

Suspension du contrôle et tour de train.

SUD-Rail a réclamé que les tours de trains et le contrôle soient de nouveau suspendus pour ne pas exposer les agents. Refus de la direction! Nous avons insisté en rappelant que parmi les préconisations nationales, il y a toujours la distanciation quand cela est possible. Or, en suspendant ces missions, c'est tout à fait possible! La direction refuse de donner cette consigne, puisqu'elle considère que les agents sont bien protégés avec un masque chirurgical. Lorsque l'on demande que les agents en contact avec les usagers soient dotés de masque FFP2, d'autant plus qu'il y a risque d'altercations avec un usager, la direction nous indique que ce n'est pas nécessaire, car le masque chirurgical est du même niveau de protection qu'un masque FFP2. Il faut dire que ce sont les mêmes, qui nous expliquaient en avril que le masque ne servait à rien !!!

Suspension des accueils embarquement et débarquement.

SUD-Rail a réclamé que les A/E soient de nouveau suspendus pour ne pas exposer les agents. Ici la direction concède que c'est du bon sens de les lever, dès lors que l'accueil génère un attroupement ou une foule d'usagers, ne permettant pas de respecter les gestes barrières, pour les agents comme pour les usagers. Les managers présents sur les accueils et les embarquements seront responsables de la levée du dispositif selon leur appréciation et leur bon sens !

Renforcement des équipages d'ASCT à bord des trains entre 21 h et 6 h, et renforcement des mesures de sureté dans les gares entre 21 h et 6 h, ben pas ça non plus !

La direction reste décidément spectatrice sur ce qui se passe, ne propose rien et rejette les préconisations des membres CSSCT. La santé des cheminots et la sureté, dans les gares et dans les trains, sont l'une de nos préoccupations centrales. Mais pour la direction, y compris en CSSCT, cela ne semble pas être le cas! Elle nous dit qu'elle travaille en lien avec les forces de l'ordre pour vigiler les trains et les grandes gares, mais pour l'heure ne reverra, ni l'organisation des équipes en gares, ni de mettre un second ASCT dans les trains. Ce sujet n'a pu être approfondi, car la direction objecte la clause de confidentialité, c'est pratique !!!

SUD-Rail a revendiqué auprès de la direction, qu'il ne fallait laisser aucun cheminot seul, isolé, et livré à lui-même durant cette période de couvre-feu.

RHR et restauration dans les zones d'alertes ou les restaurants sont fermés.

Les maisons et foyers ORFEA redonnent la possibilité aux agents de faire réchauffer des plats. Des solutions, de restauration par livraison ou vente de plats préparés directement sur place, sont mises en place. Les restaurants dans les hôtels restent ouverts.

Télétravail intégral pour les volontaires durant la crise. Refus de la direction !

SUD-Rail a réclamé le télétravail intégral pour les salariés volontaires, afin de limiter les risques sur les lieux de travail, comme durant les déplacements. La direction s'y refuse et dit que rien n'est figé. Un salarié peut faire 4 jours en présentiel et une semaine et 0 jour à celle d'après. Pour la direction, il faut conserver le rythme de 2 jours en présence et 3 en télétravail par semaine, cela découle des décisions nationales de la Task force. C'est en totale contradiction avec les décisions gouvernementales actuelles !!!

Suites de la décision du Conseil d'État sur les travailleurs vulnérables

SUD-Rail a poussé la direction nationale à remettre en place au plus vite au sein de l'entreprise ce qui était en œuvre de mai à août, à savoir le maintien à domicile des personnes vulnérables. C'est chose faite !!!

Sous la pression de SUD-Rail, la direction nationale a adressé une note aujourd'hui aux pôles RH de tous les établissements pour leur demander de replacer les agents vulnérables, qui le demandent, à domicile.

À noter que les agents vulnérables n'ont pas besoin de refaire faire un certificat au médecin. Le certificat fait entre le 5 mai et le 29 août est toujours valable. Il suffit de faire connaître à sa hiérarchie son souhait d'être replacé en isolement, et la direction les placera immédiatement en Congé Isolement sanitaire.

Une question, une information !!!

Jean François Rogeon
06 76 54 58 37
jeanfrancois.rogeon@yahoo.com

Patrick Mondon
06 81 83 94 08
patrick2069.sud@gmail.com

Teddy Revol
06 80 23 28 28
revoltedteddy@gmail.com

Cathy Sirven
06 16 17 81 84
cathysirven@gmail.com

Bastien Ferrari
06 12 98 59 97
basti3n.ferrari@gmail.com

Sylvain Duvert
06 22 26 04 37
sylvworld@wanadoo.fr

Nicolas Possich
06 16 88 06 22
dipos.np@gmail.com

Le Périodique
SSCT AURA  **Sud**
Rail